

19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 926 331

21) N° d'enregistrement national : 08 50150

51) Int Cl⁸ : F 02 D 43/00 (2006.01), F 02 D 41/04, F 01 N 3/18

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 11.01.08.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 17.07.09 Bulletin 09/29.

56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES
SA Société anonyme — FR.

72) Inventeur(s) : GUERIN STEPHANE, FOLLIOU PAS-
CAL et SINGER ARNOLD.

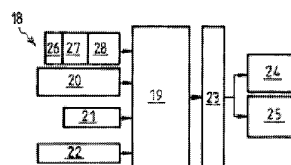
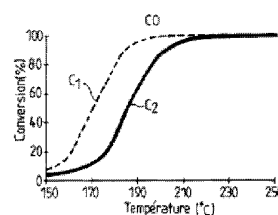
73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) : PSA PEUGEOT CITROEN.

54) STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE D'UN PROCESSUS DE CHAUFFAGE RAPIDE D'UN CATALYSEUR.

57) Stratégie de mise en oeuvre d'un processus de chauffage rapide d'un catalyseur (8) d'oxydation intégré à la ligne d'échappement d'un moteur dont le fonctionnement est commandé par un calculateur de contrôle (4) comportant un gestionnaire des modes de combustion (19) et un coordinateur (23) de gestion du passage d'un mode de combustion à un autre, caractérisée en ce que l'on détermine la durée d'activation du mode de chauffage rapide en fonction d'un modèle d'endommagement du catalyseur (8) et l'instant de sa mise en oeuvre en fonction des conditions de fonctionnement du moteur (1), ladite détermination étant effectuée au moyen d'une unité de surveillance et de contrôle (18) du processus de chauffage rapide connectée à l'entrée du gestionnaire des modes de combustion (19).

L'invention permet de compenser la diminution d'efficacité d'un catalyseur liée à son vieillissement, sans augmenter sa charge de métaux précieux.



FR 2 926 331 - A1



Stratégie de mise en œuvre d'un processus de chauffage rapide d'un catalyseur

L'invention concerne les systèmes de dépollution des moteurs Diesel et, plus particulièrement, un dispositif et une stratégie de mise en œuvre d'un processus de compensation du vieillissement des catalyseurs d'oxydation utilisés pour cette dépollution.

Les catalyseurs qui brûlent les hydrocarbures et le monoxyde de carbone contenus dans les gaz d'échappement sont composés d'une céramique imprégnée de matériaux à base de métaux précieux tels que le platine ou le palladium. On comprend que ces produits sont onéreux et qu'il est donc nécessaire de limiter au plus juste les métaux précieux qu'ils utilisent.

La capacité de traitement des polluants par un catalyseur d'oxydation dépend étroitement de sa température de fonctionnement et, en particulier, de la température des gaz d'échappement.

L'un des inconvénients majeur de cette technologie de dépollution est le vieillissement du catalyseur provoqué, d'une part par les températures élevées auxquelles il est donc soumis pour fonctionner et, d'autre part, par les dommages causés par certains éléments contenus dans le carburant et l'huile du moteur, tels que le soufre, le phosphore, le calcium..

Ce vieillissement se caractérise par une diminution plus ou moins importante de l'efficacité du catalyseur à mesure que la distance parcourue par le véhicule augmente.

La figure 1 montre une courbe du pourcentage de monoxyde de carbone converti par un catalyseur en fonction de sa température de fonctionnement, pour un catalyseur neuf (C_1) et pour un catalyseur vieilli (C_2).

On constate que l'impact du vieillissement se traduit sur la courbe C_2 par un décalage vers des températures plus élevées. Cela aura pour conséquence des émissions de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures plus importantes
5 durant les phases de démarrage du moteur et de montée en température du catalyseur.

L'une des solutions appliquées actuellement pour compenser cette dégradation est d'augmenter la quantité de métaux précieux dans des proportions suffisantes pour assurer
10 jusqu'au terme de la durée de vie normale du catalyseur, une efficacité de traitement des polluants supérieure au seuil réglementaire.

On comprend que, si cette solution est efficace, elle est très pénalisante en terme de coût puisqu'elle nécessite
15 d'augmenter au-delà du nécessaire la quantité de métaux précieux du catalyseur neuf pour assurer son fonctionnement correct dans son état le plus dégradé.

On a donc également proposé de compenser cette perte d'efficacité par une augmentation plus rapide de la
20 température des gaz d'échappement dans certaines phases de fonctionnement du moteur. Cette augmentation est obtenue par dégradation du rendement du moteur (vannage, retard de l'injection principale...) ce qui augmente la consommation de carburant durant ces phases.

25 Ce procédé est déjà utilisé associé à des moteurs à essence. Pour les moteurs Diesel il a jusqu'ici été jugé non rentable en raison de l'augmentation de la consommation de carburant et de la dégradation simultanée d'autres prestations telles que les émissions d'oxydes d'azote et de particules, le bruit et la
30 stabilité de combustion du moteur.

Pour qu'un tel procédé devienne techniquement applicable, il était nécessaire d'optimiser non seulement la stratégie de chauffage des gaz d'échappement mais également celle de la mise en œuvre dudit chauffage.

Le but de l'invention est donc de proposer un dispositif et une stratégie de mise en œuvre d'un mode de chauffage rapide, au démarrage du véhicule, des catalyseurs d'oxydation utilisés pour la dépollution notamment des moteurs Diesel, en vue de compenser leur vieillissement sans augmenter les émissions de polluants ni dégrader les prestations dudit véhicule.

A cet effet, l'invention a pour objet une stratégie de mise en œuvre d'un processus de chauffage rapide d'un catalyseur d'oxydation intégré à la ligne d'échappement d'un moteur, notamment d'un moteur Diesel, dont le fonctionnement est commandé par un calculateur de contrôle comportant un gestionnaire des modes de combustion et un coordinateur de gestion du passage d'un mode de combustion à un autre, caractérisée en ce que l'on détermine la durée d'activation du mode de chauffage rapide en fonction d'un modèle d'endommagement du catalyseur et l'instant de sa mise en œuvre en fonction des conditions de fonctionnement du moteur, ladite détermination étant effectuée au moyen d'une unité de surveillance et de contrôle du processus de chauffage rapide connectée à l'entrée du gestionnaire des modes de combustion.

Selon d'autres caractéristiques avantageuses du dispositif :

- L'unité de surveillance et de contrôle est constituée d'un module d'élaboration de l'état de vieillissement du catalyseur, d'un module de commande du mode de chauffage rapide et d'un module de décision pour transmettre l'instruction d'activation ou de désactivation dudit mode au gestionnaire des modes de combustion.

- Dans un mode de réalisation préféré, le module d'élaboration de l'état de vieillissement du catalyseur reçoit les informations fournies par une sonde de température placée en aval du catalyseur et comptabilise le temps passé au dessus d'une température déterminée, d'une part dans un mode de fonctionnement moteur générant de l'exotherme aux bornes du catalyseur, et d'autre part, dans un mode générant ladite température uniquement à la source.
 - Le module de commande reçoit des informations concernant le temps écoulé depuis le démarrage du moteur, la température de l'air, de l'eau, la pression atmosphérique, la durée de fonctionnement au ralenti du moteur et la dilution d'huile par le carburant moyenne depuis la dernière activation du mode de chauffage rapide.
 - Le module de décision reçoit en plus des demandes d'activation ou de désactivation du mode de chauffage rapide émises par le module de commande des informations correspondant à des défauts dans les systèmes et le fonctionnement du moteur pour, selon la nature de ces défauts, transmettre au gestionnaire des modes de combustion une demande d'inhibition dudit mode.
 - Le module de décision comporte un circuit permettant d'activer manuellement le mode de chauffage rapide.
 - Lorsque une instruction de passage en mode de chauffage rapide est donnée au coordinateur par le gestionnaire des modes de combustion, celui-ci modifie d'abord les consignes sur l'air, puis sur la pression d'injection et enfin sur l'injection.
- De préférence, le mode de chauffage rapide est activé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- La température d'air, la température d'eau, la pression atmosphérique, le temps qui s'est écoulé depuis le démarrage du moteur sont compris entre deux valeurs seuils prédéterminées, la valeur seuil inférieure correspondant au début de la période la plus favorable du cycle du moteur et la valeur seuil supérieure à l'obtention de la température d'efficacité du catalyseur,
- Le moteur est au ralenti depuis une durée minimum prédéterminée,
- Le modèle d'endommagement du catalyseur utilisé fait apparaître un niveau d'endommagement minimum déterminé,
- La dilution d'huile moyenne depuis la dernière activation de la stratégie est inférieure à un seuil préétabli.

15

La désactivation est par contre prévue dès que l'une des conditions suivantes est satisfaite :

- Le temps qui s'est écoulé depuis l'activation du mode de chauffage rapide est supérieur à la durée correspondant à l'endommagement estimé du catalyseur.
- La température ambiante n'est pas comprise entre les deux seuils déterminés délimitant la période favorable à la mise en œuvre de la stratégie de chauffage rapide.
- Le couple moteur est supérieur à un seuil déterminé pendant un temps minimum déterminé, de sorte que les conditions normales de montée en température du catalyseur sont atteintes.

25

Selon d'autres caractéristiques avantageuses de la stratégie :

- La fenêtre de température d'air, la fenêtre de température d'eau, la fenêtre de pression atmosphérique sont déterminées en fonction de la dilution de carburant dans l'huile.

30

- Le temps après démarrage du moteur et avant activation du mode de chauffage rapide et la durée d'activation de ce mode sont déterminés en fonction du compromis émissions polluantes/dilution d'huile souhaité pour une application et une charge de catalyseur donnée, et avec un catalyseur de vieillissement donné.
5
- Le mode de chauffage rapide est activé de préférence lorsque le moteur fonctionne à haut régime et forte charge.
- Le mode de chauffage rapide est activé uniquement sur les accélérations du cycle du moteur.
10
- Le mode de chauffage rapide est activé une fois et une seule durant le temps de fonctionnement du moteur compris entre deux démarrages.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront clairement à la lecture de la description ci-après, donnée à titre indicatif en référence aux dessins annexés dans lesquels :
15

- La figure 1 est un diagramme illustrant l'effet du vieillissement sur l'efficacité d'un catalyseur
- La figure 2 est un schéma fonctionnel de l'invention
20
- La figure 3 montre l'architecture fonctionnelle d'un moteur Diesel intégrant l'invention
- La figure 4 est une courbe de la durée d'activation du mode chauffage rapide en fonction de la distance parcourue par le véhicule.
25
- La figure 5 est un diagramme d'un modèle d'endommagement du catalyseur
- La figure 6 montre la gestion du passage au mode de chauffage rapide du catalyseur.

Sur la figure 3 on a représenté, de façon schématique un moteur Diesel 1 à quatre cylindres. Le circuit d'admission de ce moteur comporte un conduit 2 un papillon 3 dont l'ouverture est commandée par un dispositif motorisé connecté au
5 calculateur de contrôle moteur 4, un compresseur 5 actionné par une turbine 6 installée dans le conduit d'échappement 7.

La ligne d'échappement comporte, en aval de la turbine 6, un catalyseur 8 suivi d'un filtre à particules 9.

Un circuit de recirculation des gaz d'échappement 10, ci-après appelé EGR, est disposé, de la manière habituelle, entre le
10 conduit d'échappement 7, en amont de la turbine 6, et le conduit d'admission 2, en aval du papillon 3.

Une vanne 11 commandée par un actionneur connecté au calculateur de contrôle moteur 4 est disposée dans le
15 conduit 12 du circuit EGR 10.

On trouve encore un circuit 13 de dérivation de l'air entrant disposé entre le conduit d'admission 2, en amont du compresseur 5 et en aval du papillon 3. La vanne 14 disposée dans ce circuit est commandée par le calculateur de contrôle
20 moteur 4 auquel elle est connectée.

Le calculateur de contrôle moteur 4 reçoit sur ses entrées 15 des informations de capteurs conventionnels du moteur ou des informations reconstituées : Température d'eau, température d'air ambiant, pression atmosphérique et kilométrage véhicule.
25 En retour, il commande les différents dispositifs précités ainsi que les injecteurs 16 et le dispositif 17 de pilotage du turbocompresseur.

Il n'est pas utile d'activer la stratégie de chauffage rapide du catalyseur à chaque démarrage du véhicule. En effet, dans certaines conditions, quand les gaz sont déjà suffisamment chauds (redémarrage, climat chaud..), accélération rapide
5 après le démarrage ou quand le catalyseur est neuf ou peu âgé, la température optimale est atteinte suffisamment vite. Compte tenu de l'effet pénalisant de cette stratégie sur les performances du moteur, il est donc nécessaire de prendre en compte le besoin réel de l'activation.

10 Pour ce faire, comme on l'a représenté schématiquement figure 2, un dispositif de surveillance et de contrôle 18, appelé "superviseur" dans la description ci-après, de la stratégie de chauffage rapide est ajouté à l'entrée du gestionnaire des modes de combustion 19 intégré au calculateur de contrôle
15 moteur 4 qui gère les priorités entre les différents modes de combustion, par exemple, la demande de régénération du filtre à particules 20, le mode nominal 21, ou autres modes spécifiques 22.

En sortie du gestionnaire, se trouve un coordinateur 23 qui
20 gère le passage d'un mode de combustion à l'autre lorsque un tel changement est demandé.

Dans la stratégie de chauffage rapide, le coordinateur 23 agit sur les consignes de gestion de l'air 24 et d'injection 25.

25 Le rôle du superviseur 18 est d'activer et désactiver le mode de chauffage rapide du catalyseur de façon à conserver l'efficacité de celui-ci quelque soit son niveau d'endommagement et cela en limitant les risques et impacts liés à ce mode de combustion spécifique, tel que la dilution de carburant dans l'huile.

30 Le superviseur est composé d'un module 26 permettant de connaître l'état de vieillissement du catalyseur, d'un module 27 de commande du mode de chauffage rapide du catalyseur et enfin d'un module de décision 28 permettant, en particulier d'inhiber la fonction ou de l'activer manuellement.

L'activation du mode chauffage rapide est ajustée dans le temps et en durée en fonction des informations fournies au superviseur 18.

La première de ces informations, exploitée par le module 26,
5 concerne le niveau d'endommagement du catalyseur ; celui-ci détermine la durée d'activation du mode chauffage rapide. Plusieurs méthodes sont envisageables pour ajuster cette durée. La plus simple consiste à fixer celle-ci en fonction de la distance parcourue par le véhicule, comme le montre la
10 figure 4.

Pour obtenir une information plus précise, on peut, par exemple, adapter cette durée en fonction des niveaux de températures vus par le catalyseur. En d'autres termes, il s'agit d'un modèle d'endommagement qui comptabilise le temps
15 passé au dessus d'une température déterminée, soit dans un mode de fonctionnement moteur générant de l'exotherme aux bornes du catalyseur comme le mode de régénération du filtre à particules, soit dans un mode générant la température uniquement à la source.

20 Ainsi, la durée de chauffage rapide nécessaire, déterminée en fonction des températures réellement mesurées par la sonde aval du catalyseur, est adaptée au profil de fonctionnement réellement vu par le catalyseur.

Un exemple de diagramme obtenu est représenté figure 5.
25 Avec ce modèle, il est possible, non seulement de déterminer la durée du chauffage mais également l'intérêt de sa mise en action. Celle-ci n'étant utile qu'entre un endommagement minimum et un endommagement extrême, correspondant à la plage A de la figure 5.

30 Une autre tâche du superviseur consiste à déterminer l'instant le plus favorable à l'activation de la stratégie de chauffage rapide.

Pour ce faire, le temps écoulé depuis le démarrage du moteur est mesuré ainsi que la température de l'air, de l'eau, la pression atmosphérique et la durée de fonctionnement au ralenti du moteur.

- 5 On mesure également la dilution de carburant dans l'huile moyenne depuis la dernière activation de la stratégie de chauffage rapide.

Ces informations sont reçues dans le module de commande 27 qui émet une demande d'activation du mode de chauffage rapide lorsque :

- 15 - La température d'air, la température d'eau, la pression atmosphérique, le temps qui s'est écoulé depuis le démarrage du moteur sont compris entre deux valeurs seuils prédéterminées. La valeur seuil inférieure correspondant au début de la période la plus favorable du cycle et la valeur seuil supérieure à l'obtention de la température d'efficacité du catalyseur,
- Le moteur est au ralenti depuis une durée minimum prédéterminée,
- 20 - Le modèle d'endommagement du catalyseur utilisé fait apparaître un niveau d'endommagement minimum déterminé,
- La dilution moyenne de l'huile depuis la dernière activation de la stratégie est inférieure à un seuil préétabli.

25 Une demande de désactivation du mode chauffage rapide sera émise par le module 27 si l'une des conditions suivantes est remplie :

- 30 - Le temps qui s'est écoulé depuis l'activation du mode de chauffage rapide est supérieur à une valeur fournie par le module 26 de surveillance de l'endommagement du catalyseur,

- La température ambiante n'est pas comprise entre les deux seuils déterminés délimitant la période favorable à la mise en œuvre de la stratégie de chauffage rapide,
- Le couple moteur est supérieur à un seuil déterminé pendant un temps minimum déterminé, de sorte que les conditions normales de montée en température du catalyseur sont atteintes,

D'autre part, une fois le mode de chauffage rapide désactivé, il ne pourra plus être activé jusqu'au prochain démarrage.

- 10 Le module de décision 28 reçoit les demandes d'activation ou de désactivation du mode de chauffage rapide émises par le module de commande 27, il les transmet au gestionnaire 19 des modes de combustion. Il reçoit également des informations correspondant à des défauts dans les systèmes et le fonctionnement du moteur et de la ligne d'échappement et peut, selon la nature de ces défauts, inhiber la fonction de chauffage rapide. Il comporte également un circuit permettant d'activer manuellement ce mode.

20 Le mode de chauffage rapide est un mode de combustion moteur à part entière. Il est donc géré, dans la structure globale du contrôle moteur, de la même manière que les autres modes. Le gestionnaire 19 gère notamment la priorité entre ces différents modes. Les critères de gestion de ces priorités sont réglables, permettant ainsi de donner la priorité à la fonction souhaitée.

Lorsque le gestionnaire 19 donne la priorité à la stratégie de chauffage rapide, le coordinateur 23 gère le passage entre le mode en cours d'application (nominal) et le mode de chauffage rapide (Mcr) comme représenté sur la figure 6.

Ce dernier mode met en oeuvre des moyens liés au contrôle du moteur lui-même, c'est-à-dire aux modalités d'injection du carburant dans les cylindres et des moyens de gestion du circuit d'air à l'admission et à l'échappement. Un exemple de
5 ce mode de combustion particulier est exposé dans la demande de brevet de la demanderesse déposée le même jour que la présente demande et intitulée "*Stratégie de chauffage rapide pour compenser le vieillissement d'un catalyseur d'oxydation d'un moteur Diesel*".

10 Le coordinateur applique donc des consignes spécifiques à cette stratégie : il modifie d'abord les consignes sur l'air, puis sur la pression d'injection (P_{inj}) et enfin sur l'injection (avances et débits). Ces consignes sont exécutées, par exemple, par contrôle en boucle fermée.

15 Les valeurs seuils permettant au module de commande 27 d'activer et de désactiver le mode de chauffage rapide sont déterminées par essais au banc moteur et/ou sur véhicule.

En ce qui concerne la fenêtre de température d'air, la fenêtre de température d'eau, la fenêtre de pression atmosphérique il
20 convient de définir des plages d'utilisation qui permettent de limiter autant que possible la dilution de l'huile. Ces fenêtres sont donc déterminées après modélisation de la dilution.

Le temps après démarrage du moteur et avant activation du mode de chauffage rapide et la durée d'activation de ce mode
25 se déterminent en fonction du compromis souhaité entre le niveau des émissions polluantes et la dilution de l'huile, pour une application et une charge de catalyseur donnée, et ceci avec un catalyseur de vieillissement donné. La méthodologie consiste à tester différentes fenêtres d'activation du mode de
30 chauffage rapide sur cycle et de retenir le meilleur compromis.

Concernant la dilution de l'huile engendrée par ce mode, on constate que globalement celle-ci est la plus élevée là où l'augmentation de la température est la plus forte, toutefois, il convient de relativiser cette constatation en fonction d'une part
5 de l'augmentation de la température à l'échappement obtenue et d'autre part de l'augmentation des émissions à la source engendrées.

Les mesures effectuées par la demanderesse ont permis de constater que le meilleur compromis vis-à-vis de la
10 température et des émissions est obtenue à haut régime et forte charge. Il faut donc privilégier l'utilisation du mode de chauffage rapide dans cette zone du champ moteur.

En conclusion, les résultats des essais ont permis tout d'abord de montrer l'intérêt d'une telle stratégie vis-à-vis des
15 émissions de polluants.

On constate une augmentation nette de la température en amont du catalyseur, qui de plus se maintient relativement longtemps après arrêt du mode, grâce à l'inertie thermique. Les polluants en aval sont plus importants au départ mais sont
20 réduits très rapidement ensuite grâce à l'amorçage plus rapide du catalyseur.

Ces essais ont permis aussi de montrer du point de vue compromis émissions/consommation l'intérêt de ne pas activer le mode de chauffage rapide dès le début du cycle et de
25 l'activer uniquement sur les accélérations du cycle.

En effet, en début de cycle, la température d'eau est faible et les émissions à la source élevées en comparaison du gain en température d'échappement qui lui est faible. Avec la montée en
30 température du moteur, les émissions à la source chutent très rapidement pour revenir quasiment à un niveau identique au mode normal.

Par conséquent, l'utilisation du mode de chauffage rapide du catalyseur au démarrage du moteur permet, effectivement, de compenser la perte d'efficacité, due au vieillissement, de ce catalyseur, sans augmenter sa charge de métaux précieux.

REVENDICTIONS

1. Stratégie de mise en œuvre d'un processus de chauffage rapide d'un catalyseur (8) d'oxydation intégré à la ligne d'échappement d'un moteur dont le fonctionnement est commandé par un calculateur de contrôle (4) comportant un gestionnaire des modes de combustion (19) et un coordinateur (23) de gestion du passage d'un mode de combustion à un autre,
- 5
- caractérisée en ce que l'on détermine la durée d'activation du mode de chauffage rapide en fonction d'un modèle d'endommagement du catalyseur (8) et l'instant de sa mise en œuvre en fonction des conditions de fonctionnement du moteur (1), ladite détermination étant effectuée au moyen d'une unité de surveillance et de contrôle (18) du processus de chauffage rapide connectée à l'entrée du gestionnaire des modes de combustion (19).
- 10
- 15
2. Stratégie selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'unité de surveillance et de contrôle (18) est constituée d'un module (26) d'élaboration de l'état de vieillissement du catalyseur, d'un module (27) de commande du mode de chauffage rapide et d'un module de décision (28) pour transmettre l'instruction d'activation ou de désactivation dudit mode au gestionnaire des modes de combustion (19).
- 20
3. Stratégie selon la revendication 2, caractérisé en ce que le module (26) reçoit les informations fournies par une sonde de température placée en aval du catalyseur (8) et comptabilise le temps passé au dessus d'une température déterminée, d'une part dans un mode de fonctionnement moteur générant de l'exotherme aux bornes du catalyseur, et d'autre part, dans un mode générant ladite température uniquement à la source.
- 25
- 30

4. Stratégie selon la revendication 2 ou 3, caractérisée en ce que le module de commande (27) reçoit des informations concernant le temps écoulé depuis le démarrage du moteur, la température de l'air, de l'eau, la pression atmosphérique, la
5 durée de fonctionnement au ralenti du moteur et la dilution moyenne de carburant dans l'huile depuis la dernière activation de la stratégie de chauffage rapide.

5. Stratégie selon la revendication 4, caractérisée en ce que le module de décision (28) reçoit en plus des demandes
10 d'activation ou de désactivation du mode de chauffage rapide émises par le module de commande (27) des informations correspondant à des défauts dans les systèmes et le fonctionnement du moteur pour, selon la nature de ces défauts, transmettre au gestionnaire (19) une demande
15 d'inhibition dudit mode.

6. Stratégie selon la revendication 5, caractérisée en ce que le module de décision (28) comporte un circuit permettant d'activer manuellement le mode de chauffage rapide.

7. Stratégie selon la revendication 6, caractérisée en ce que,
20 lorsque une instruction de passage en mode de chauffage rapide est donnée au coordinateur (23) par le gestionnaire (19), celui-ci modifie d'abord les consignes sur l'air, puis sur la pression d'injection (Pinj) et enfin sur l'injection.

25 8. Stratégie selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que le mode de chauffage rapide est activé lorsque les conditions suivantes sont satisfaites:

- La température d'air, la température d'eau, la pression
30 atmosphérique, le temps qui s'est écoulé depuis le démarrage du moteur sont compris entre deux valeurs seuils prédéterminées, la valeur seuil inférieure correspondant au début de la période la plus favorable du cycle du moteur et la valeur seuil supérieure à l'obtention
35 de la température d'efficacité du catalyseur,

- Le moteur est au ralenti depuis une durée minimum prédéterminée,
- Le modèle d'endommagement du catalyseur utilisé fait apparaître un niveau d'endommagement minimum déterminé,
- La dilution d'huile moyenne depuis la dernière activation du mode de chauffage rapide est inférieure à un seuil préétabli.

9. Stratégie selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que le mode de chauffage rapide est désactivé lorsqu'au moins une des conditions suivantes est satisfaite :

- Le temps qui s'est écoulé depuis l'activation du mode de chauffage rapide est supérieur à la durée correspondant à l'endommagement estimé du catalyseur.
- La température ambiante n'est pas comprise entre les deux seuils déterminés délimitant la période favorable à la mise en œuvre du mode de chauffage rapide.
- Le couple moteur est supérieur à un seuil déterminé pendant un temps minimum déterminé, de sorte que les conditions normales de montée en température du catalyseur sont atteintes.

10. Stratégie selon la revendication 8 ou la revendication 9, caractérisée en ce que le mode de chauffage rapide est activé au plus une fois durant le temps de fonctionnement du moteur compris entre deux démarrages.

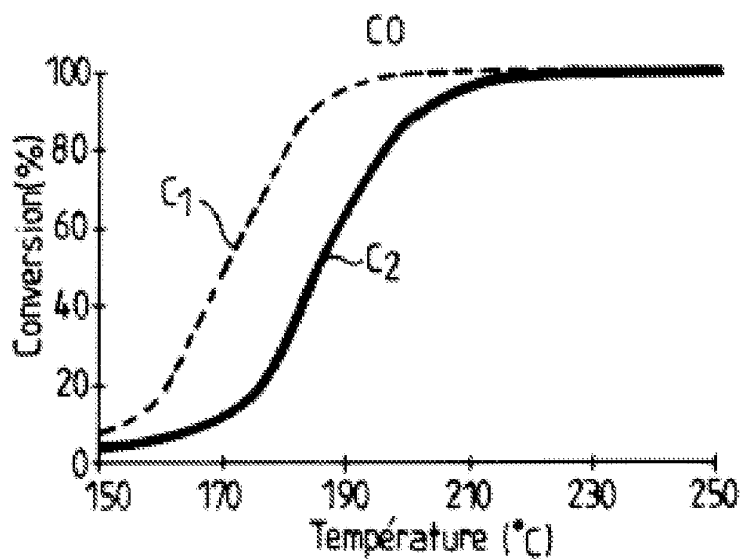
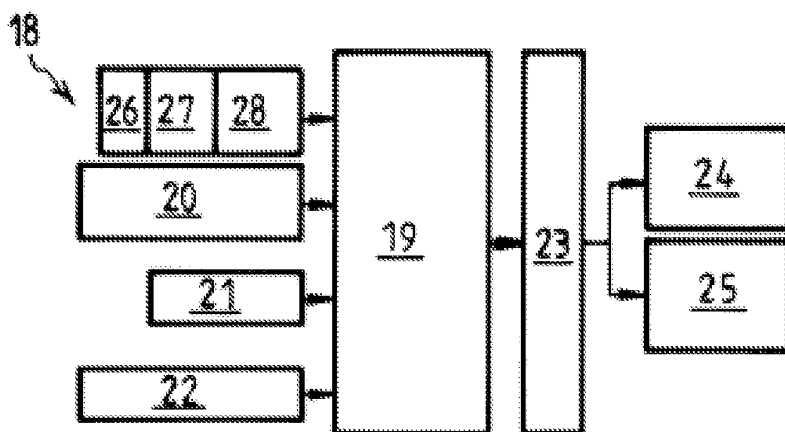
11. Stratégie selon l'une des revendications 8 ou 10, caractérisée en ce que la fenêtre de température d'air, la fenêtre de température d'eau et la fenêtre de pression atmosphérique sont déterminées en fonction de la dilution de carburant dans l'huile.

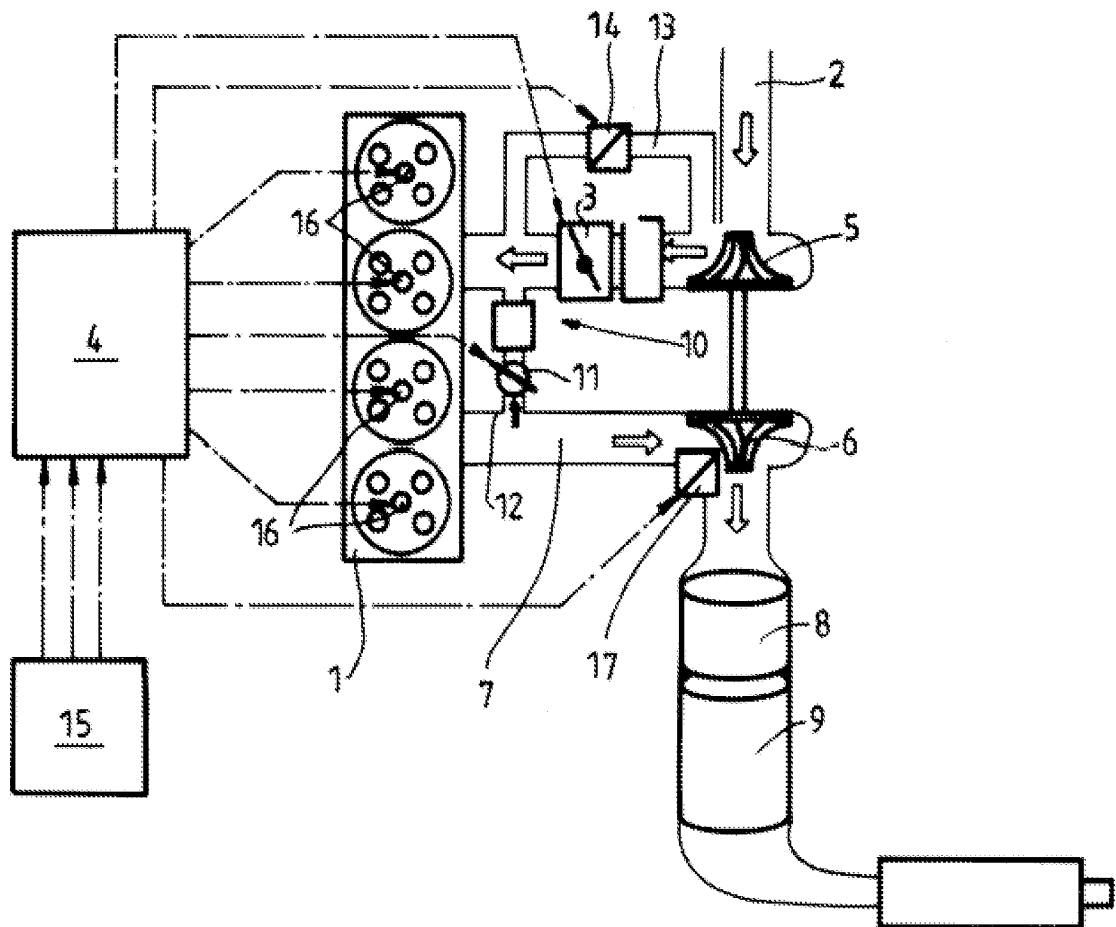
12. Stratégie selon l'une des revendications 8 à 11, caractérisée en ce que le temps après démarrage du moteur et avant activation du mode de chauffage rapide et la durée d'activation de ce mode sont déterminés en fonction du
5 compromis émissions polluantes/dilution d'huile souhaité pour une application et une charge de catalyseur donnée, et avec un catalyseur de vieillissement donné.

13. Stratégie selon l'une des revendications 8 à 12, caractérisée en ce que le mode de chauffage rapide est activé
10 lorsque le moteur fonctionne à haut régime et forte charge.

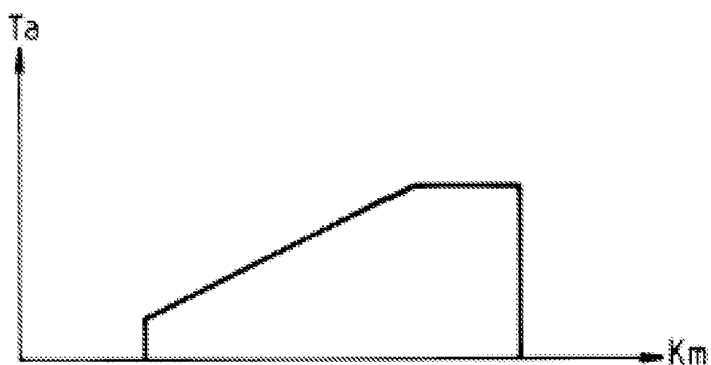
14. Stratégie selon l'une des revendications 8 à 13, caractérisée en ce que le mode de chauffage rapide est activé uniquement sur les accélérations du cycle du moteur.

1/3

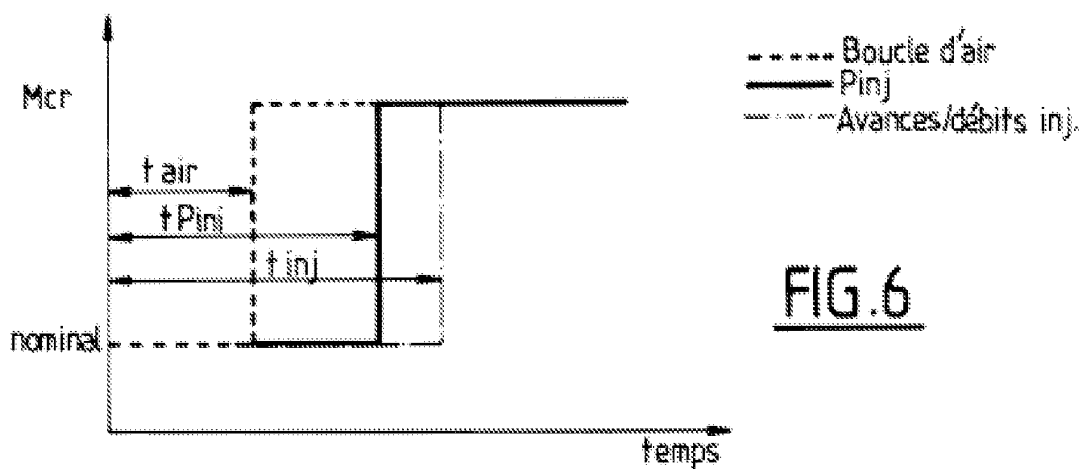
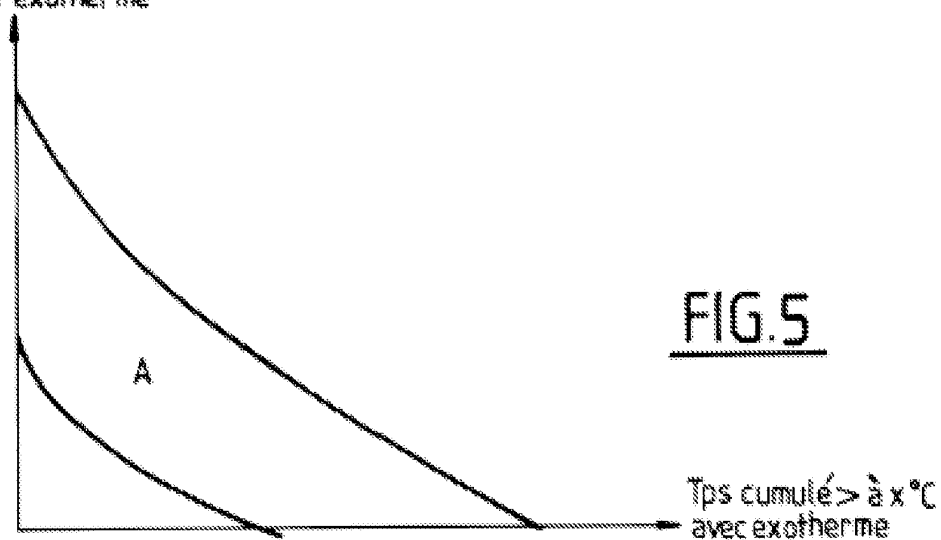
FIG.1FIG.2

FIG. 3

3/3



Tps cumulé > à x°C
sans exotherme



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 703331
FR 0850150

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	DE 102 10 550 A1 (DAIMLER CHRYSLER AG [DE]) 18 septembre 2003 (2003-09-18) * alinéas [0020], [0021] * -----	1-3	F02D43/00 F02D41/04 F01N3/18
Y	DE 101 62 115 A1 (VOLKSWAGEN AG [DE]) 26 juin 2003 (2003-06-26) * alinéas [0014], [0015], [0028], [0029] * -----	1-3	
Y	US 5 261 230 A (YUUKI KIYOSHI [JP] ET AL) 16 novembre 1993 (1993-11-16) * colonne 4, ligne 8 - ligne 26; figures 3,5,6 * * colonne 5, ligne 4 - ligne 15 * * colonne 5, ligne 39 - ligne 65 * * colonne 6, ligne 51 - colonne 7, ligne 20 * * colonne 14, ligne 42 - ligne 64 * -----	1-3	
A	US 5 390 491 A (SUZUMURA TOSHIHIRO [JP] ET AL) 21 février 1995 (1995-02-21) * colonne 10, ligne 16 - colonne 11, ligne 47; figure 11 * -----	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) F01N F02D
A	JP 09 228824 A (DENSO CORP) 2 septembre 1997 (1997-09-02) * abrégé * -----	1	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
13 août 2008		Pileri, Pierluigi	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0850150 FA 703331**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 13-08-2008

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 10210550	A1	18-09-2003	AUCUN	
DE 10162115	A1	26-06-2003	AUCUN	
US 5261230	A	16-11-1993	AUCUN	
US 5390491	A	21-02-1995	JP 3493698 B2 JP 6280729 A	03-02-2004 04-10-1994
JP 9228824	A	02-09-1997	JP 3770417 B2	26-04-2006